

Taxes portuaires : les pêcheurs plaisanciers inquiets

Le comité départemental de la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers** est composé de vingt associations, soit environ 2 000 adhérents. Son secteur s'étend de Guidel à Pénestin. Réuni samedi à Belz, il a dressé un bilan mitigé de la saison estivale, notamment en raison d'une diminution de poissons, « **en raison de la pollution** », selon le comité.

La tarification portuaire inquiète les pêcheurs. « **Nous sommes farouchement hostiles à un système de bonus-malus. Les plaisanciers et usagers ne sont pas majoritairement des nantis. Les petits bateaux risquent de devoir payer le prix fort**, estime Alain Bayaert, président du comité départemental et responsable de la commission des ports au sein des instances nationales. **Une**



Alain Bayaert, président du comité départemental et responsable de la commission des ports à la fédération des pêcheurs plaisanciers.

augmentation significative de la taxe foncière sur les ports doit intervenir le 1^{er} janvier 2014. Les usagers subiront une augmentation entre 80 et 100 € sur leur emplacement, sans distinction du type de bateau. »